



## Proposition de projet

Groupe Paix et Sécurité Y-IDEA

### Titre :

**L'Union Européenne et le renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix et la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest en accord avec la résolution 2250<sup>1</sup> (2015) des Nations unies**

### Objectifs

- Analyser les actions menées par l'UE pour soutenir directement les actions des jeunes en faveur de la paix et de la sécurité ;
- Analyser les mesures prises par l'UE auprès des Etats d'Afrique de l'Ouest (en lien avec les accords de partenariats et collaboration) pour accroître la représentation des jeunes au sein des institutions et dispositifs d'Etats de prévention des conflits violents ;
- Comprendre les priorités actuelles de la jeunesse en matière de paix et de sécurité et de collaboration UE-AFRIQUE ;
- Dresser des pistes de propositions d'actions et démarches (plaidoyers) envers l'UE et les Etats d'Afrique de l'ouest (dans une situation actuelle de relation diplomatique très tendue) pour accroître la participation réelle et professionnelle des jeunes dans un esprit de renforcement de la coopération.

### Auteurs

- Elisée DITCHARE ;
- Shadad HAMISSOU ;
- Inès KENAGNON.

### Enoncé du problème

Le 09 décembre 2015, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 2250, qui reconnaît le rôle important et positif que jouent les jeunes dans la promotion de la paix et de la sécurité. La Résolution est un cadre légal global qui examine comment les conflits affectent les jeunes et ce qui doit être fait pour en atténuer les effets, ainsi que la façon d'exploiter le potentiel des jeunes pour leur inclusion significative dans la création de communautés pacifiques. Cette résolution, qui est le premier document officiel et juridique du Conseil de Sécurité à reconnaître le rôle important et positif que jouent les jeunes dans le maintien et la promotion de la paix, met en évidence cinq (05) domaines d'action clés : participation, protection, prévention, partenariat et désengagement et

---

<sup>1</sup> En 2015, le conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 2250 qui appelle les États Membres à accroître la représentation des jeunes au sein de leurs institutions et dispositifs de prévention des conflits violents, et à soutenir les activités déjà menées par les jeunes en faveur de la paix et de la sécurité.

réintégration. La résolution exhorte les États Membres à donner aux jeunes une plus grande voix dans la prise de décisions aux niveaux local, national, régional et international et à envisager la mise en place de mécanismes qui permettraient aux jeunes de participer de manière significative aux processus de paix.

La résolution 2250 est conforme à l'Objectif 16 pour le développement durable et au cadre de prévention des conflits de la CEDEAO pour la démocratie et la gouvernance politique, qui promeuvent des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, l'accès à la justice pour tous, des institutions efficaces et responsables.

Les jeunes font partie des premières victimes de la radicalisation et des conflits. Leur participation à la prévention et au règlement des différends est donc essentielle à l'instauration d'une paix durable.

Le terrorisme en Afrique de l'ouest ces 3 dernières années a fait environ 16.726 morts, avec des milliers de blessés sur 5.306 attaques avec les jeunes et femmes comme premières victimes.<sup>2</sup>

Après près de sept (07) ans de son adoption, la résolution a été difficilement mise en œuvre dans la région de l'Afrique de l'Ouest, et c'est pour cela que le groupe "Paix et sécurité du Youth IDEA", veut mener une étude pour faire le bilan de la mise en œuvre de cette résolution en Afrique de l'ouest, le rôle joué par l'UE, les priorités actuelles des jeunes et trouver les meilleurs pistes de renforcement de la coopération entre l'UE et la jeunesse africaine sur les questions de paix et sécurité dans la sous-région.

## Questions de recherche

- 1- Quelles sont les actions des jeunes en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique de l'ouest ?
- 2- Quelle est l'implication des Etats ouest-africains dans la mise en œuvre effective de la Résolution 2250 ?
- 3- Quel a été le rôle de l'UE pour soutenir ces actions ?
- 4- Quelles sont les différentes actions des Etats de l'Afrique de l'ouest pour faciliter l'implication et la responsabilisation des jeunes sur les questions de paix et sécurité ?
- 5- Quel est le bilan de la mise en œuvre de la résolution 2250 en Afrique de l'Ouest ?
- 6- Quelles sont les priorités actuelles des jeunes ?
- 7- Comment l'UE pourrait-elle contribuer à une meilleure mise en œuvre de cette résolution ?
- 8- Comment renforcer la coopération UE et jeunesse Africaine ?
- 9- Quelles sont les pistes et recommandations possibles ?

## Méthodologie

### Etude documentaire

L'équipe recherchera, recueillera et analysera tous les documents qui sont pertinents par rapport à l'étude.

---

2

<https://quotidienlatempete.com/terrorisme-en-afrique-de-louest-ces-3-dernieres-annees-5-306-attaques-pour-16-726-morts-avec-des-milliers-de-blesses/>

Cette revue de littérature permettra de faire une évaluation documentaire de la stratégie et des interventions des différentes parties prenantes (UE, les Etats, les réseaux de jeunesse et autres).

### Etude Web

Ici, il s'agira de fouiller internet pour avoir le maximum d'informations sur les actions/activités menées par les jeunes surtout.

### Entretiens et focus group

Après la revue documentaire et la revue web, les entretiens individuels et de groupe seront organisés en fonction des parties prenantes identifiées. Ces focus- group seront renchérissés par des questionnaires automatisés sur google Forms. Cette liste d'outils pourra être reprécisée et complétée après une séance de cadrage entre l'équipe de l'étude et la coordination de Youth IDEA.

### Traitement des données

Une fois les entretiens réalisés et les questionnaires remplis, l'équipe traitera les données recueillies. Le traitement des données sera fait aussi bien avec des outils qualitatifs (les balises d'analyse de contenus) que quantitatifs (analyse statistique).

### Rapportage

Dernière étape de la méthodologie d'intervention, le rapport d'étude sera conçu après l'étape de l'analyse des données et présentera les livrables définis au préalable.

## **Résultats escomptés**

- Une cartographie des actions/activités des jeunes en faveur de la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest est disponible ;
- Une fiche synthèse des actions de l'UE pour soutenir directement les jeunes est disponible ;
- Un bilan de la mise en œuvre de la résolution 2250 est disponible ;
- Les priorités actuelles des jeunes sont connues ;
- Des pistes et recommandations sont formulées envers les différentes parties prenantes.

## **Liste de référence**

- 1- Leadership des jeunes dans la résolution UNSCR 2250 : Jeunes constructeurs de la paix et les réformes du secteur de la sécurité, étude de cas par Emmanuel Singa, Janvier 2021, [Case-study-Emmanuel-French.pdf](#) ;
- 2- Les absents de la paix, étude indépendante sur les jeunes, la paix et la sécurité, Jeunes, paix et sécurité, UNFPA, 2018, [www.youth4peace.info/ProgressStudy](http://www.youth4peace.info/ProgressStudy) ;
- 3- Union Africaine, cadre d'orientation sur la réforme du secteur de la sécurité (RSS), Assemblée de l'Union africaine, Addis-Abeba, 2013 ;
- 4- Gouvernance du secteur de la sécurité Bryden Alan et Chappuis Faillie, 2015 ;
- 5- Financing for young people in Peacebuilding : an overview, UNICEF, 2020 ;
- 6- La prévention de la radicalisation à l'international : Pratiques et approches, Pablo Madriaza, Anne-Sophie Ponsot, Liam Stock-Rabbat, dans Les cahiers dynamiques, 2017 ;

- 7- 5<sup>e</sup> anniversaire de la Résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies, Global Coalition on Youth, Peace & Security, décembre 2020 ;
- 8- Beyond Tokenism : Meaningful youth engagement in EU peace and security efforts, Search for Common Ground & UNOY Peacebuilders, décembre 2021 ;
- 9- L'autonomisation des jeunes pour soutenir la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 16 : le rôle de l'éducation, Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, Vienne 20-24 mai 2019 ;
- 10- Une étude sur le rôle et les contributions des jeunes à la paix et la sécurité en Afrique, Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine, juin 2020.